

Image not found or type unknown



Mettre notre maison au nom de mon épouse

Par **Redier**, le **27/11/2019** à **18:06**

Bonjour, nous sommes mariés sous le régime de la communauté et j'aimerais savoir s'il existe une ou différentes possibilités de mettre notre maison au nom seul de mon épouse

Car ayant déjà des enfants d'un premier mariage je voudrais qu'elle ait la possibilité de vendre si besoin en cas de mon décès sans avoir l'obligation de demander aux enfants de mon premier mariage

Merci beaucoup de vos réponses

Par **Visiteur**, le **27/11/2019** à **21:07**

Bonjour

Vous pouvez lui faire donation de votre part de la maison. Voyez votre notaire.